



Scolia
Revue de linguistique

32 | 2018
Autour des pseudos-clivées

La seule chose que je sais, c'est que je ne sais rien : le N chose et les pseudo-clivées

Céline Benninger



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/scolia/303>

DOI : 10.4000/scolia.303

ISSN : 2677-4224

Éditeur

Presses universitaires de Strasbourg

Édition imprimée

Date de publication : 3 juillet 2018

Pagination : 69-94

ISBN : 979-10-344-0021-8

ISSN : 1253-9708

Référence électronique

Céline Benninger, « *La seule chose que je sais, c'est que je ne sais rien : le N chose et les pseudo-clivées* », *Scolia* [En ligne], 32 | 2018, mis en ligne le 09 avril 2019, consulté le 18 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/scolia/303> ; DOI : 10.4000/scolia.303

***La seule chose que je sais, c'est que je ne sais rien*¹ : le N chose et les pseudo-clivées**

Céline BENNINGER

Université de Strasbourg, UR 1339 LiLPa – Scolia
benninge@unistra.fr

Introduction

Le présent travail part du constat suivant² : certains des emplois du nom *chose* et les constructions dites pseudo-clivées partagent un nombre conséquent de paramètres et/ou de caractéristiques définitoires. Notre objectif sera de décrire ces points de rencontre, d'en définir tout à la fois l'origine et la valeur : sont-ils issus de la syntaxe ? de la sémantique ? de la pragmatique ? En quoi les spécificités du N *chose* permettent-elles à ce dernier de s'inscrire dans de telles constructions ? Cet état de fait peut-il prétendre à modifier le domaine d'extension des constructions pseudo-clivées ?

Ce ne sont là que quelques-unes des questions qu'il semble intéressant de se poser. Dans la mesure où nous nous inscrivons dans le courant des grammaires de constructions³, nos réponses mêleront

1 Cette séquence est librement inspirée d'une phrase que l'on attribue à Socrate sous la forme traduite suivante : *Je ne sais qu'une chose, c'est que je ne sais rien.*

2 Je voudrais ici remercier Annie Kuyumcuyan pour avoir initié ma rencontre avec le monde des constructions pseudo-clivées.

3 Cf. les nombreux et récents travaux se réclamant des *Grammaires de constructions* dont Hoffmann & Trousdale (2013) offrent une somme d'une belle ampleur. Cf. également Roubaud (2000), qui parle de « constructions pseudo-clivées » ainsi que l'approche théorique que constitue la *Grammaire de la période* (2012).

des arguments émanant des différents plans d'études linguistiques. Il est toutefois nécessaire de circonscrire plus précisément les contours de notre projet, les domaines d'étude que constituent, d'une part, les pseudo-clivées et, d'autre part, les emplois de *chose* du type de (1)-(6) :

- 1) *Une chose qui soucie la mère, dans son appartement neuf, c'est l'entretien du parquet.* (Sonnet, *Atelier 62*, 2008)
- 2) *Une chose importante, à partir d'un certain âge, c'est la relecture de ce qu'on a fait.* (Boltanski & Grenier, *La vie possible de Christian Boltanski*, 2007)
- 3) *La pire chose qui puisse nous arriver, à nous autres, pianistes, c'est d'abîmer nos mains.* (Garat, *Dans la main du diable*, 2006)
- 4) *Et puis, autre chose me gêne dans ces droits de l'homme prétendument universels, c'est que, précisément, ils ne le sont pas.* (Veil, *Une vie*, 2007)
- 5) *En ces jours affreux, au moins avait-elle appris cette chose très simple, élémentaire, irrémédiable, c'est qu'elle était seule.* (Garat, *L'enfant des ténèbres*, 2008)
- 6) «*Il y a une chose que je mesure très bien, c'est ce que nous a apporté cette période*». (Linhart, *Le jour où mon père s'est tu*, 2008)

étant, pour le moins, vastes.

Aussi proposons-nous d'articuler nos réflexions autour de sites présentant les trois caractéristiques suivantes :

- (i) ils sont le lieu d'une construction de type pseudo-clivée⁴, c'est-à-dire une construction bipartite dont la première séquence contient un SN en *chose* et dont la seconde est introduite par *c'est*,
- (ii) la séquence hôte du SN en *chose*, désormais S1, est nominale ou, si l'on préfère, averbale, comme dans les exemples (1)-(3). Seront de fait écartés les exemples comme (4), (5) et (6), où le SN en *chose* est respectivement sujet, argument à droite d'un verbe (*apprendre*), à droite de la séquence présentative impersonnelle *il y a*⁵,

4 Selon les auteurs, ces constructions correspondent à une schématisation de type A *c'est B* ou AZ (cf. *infra* § 1).

5 Même si nous l'écartons de notre étude, soulignons que lors de la constitution de notre corpus d'étude, nous n'avons rencontré qu'un seul exemple construit autour

- (iii) il existe entre S1 et la séquence introduite par *c'est* une dépendance sémantico-référentielle de type cataphorique, la seconde séquence constituant l'antécédent du SN en *chose*.

Plusieurs raisons sous-tendent ces choix. D'abord, même si nous n'avions pas, pour l'instant, réfléchi à l'emploi du N *chose* dans des constructions pseudo-clivées, nous en avons envisagé les emplois dans des sites d'occurrences tels (7)-(9) :

- 7) *Une chose est sûre : l'été sera long à venir.*
- 8) *Je pense à une chose. Quand il fera beau, il faudra veiller à tailler les haies.*
- 9) *Reste une chose : que faire des tulipes ?*

c'est-à-dire des configurations elles aussi bipartites et respectueuses de la condition (iii) posée ci-dessus⁶, sans être toutefois du clan des pseudo-clivées. Nous avons alors pris le parti de ne retenir que les énoncés dont la première séquence est une phrase verbale, et qui, de fait, entraînent le SN en *chose* dans des positions de sujet, d'objet du verbe ou encore d'attribut. En d'autres termes, les phrases averbales centrées sur le N *chose* dans de telles configurations n'ont bénéficié d'aucune étude à part entière et notre proposition viendra, pour le moins, compléter cette lacune ainsi que nos précédentes études⁷. Ensuite, les

du pronom indéfini *quelque chose* en site averbal : [...] *quelque chose qui m'a toujours frappé, c'est que, quand on pense qu'on connaît... je veux dire que quand je fais un voyage, mettons entre Albi et Paris, ce que je vois, c'est cinquante mètres de chaque côté de la voie de chemin de fer et c'est tout.* (Perec, *Entretiens et conférences II [1979-1981]*, 2003).

Les autres exemples en *quelque chose*, une vingtaine, étaient construits sur la base d'une S1 verbale : *Il y a quelque chose que j'aime bien dans le bridge, c'est ce double système : [...].* (Perec, *Entretiens et conférences II [1979-1981]*, 2003) / *S'il y a bien quelque chose qui m'énervé, c'est d'entendre : « Les déportés, à leur retour, ils n'ont pas voulu parler ! »* (Linhart, *La vie après*, 2012).

Citons également à ce propos Riegel *et al.* (2009 : 815) : les relatives en *Ce Qu-* « sont très très proches de celles qui ont pour antécédent les pronoms *quelque chose* ou *rien* [...] », qui, toutefois excluent les constructions avec l'infinifit.

- 6 Cf. Benninger (2017 et 2018). Cf. également Lefeuvre (2017). Pour les divergences entre les constructions pseudo-clivées et ce type de construction, cf. aussi la *Grammaire de la période* (2012 : 210 sq.).
- 7 Sabio (2017) est, pour sa part, surpris du manque d'intérêt que le monde linguistique a montré, jusqu'à ce jour, à l'égard des constructions comme *Les gens qui écrivent c'est pour se libérer*.

constructions de type pseudo-clivées dont S1 est une phrase averbale en *chose* nous semblent les plus à même de soutenir notre entreprise⁸. Elles se montrent, en effet, sur le plan syntactico-sémantique, les plus proches des constructions pseudo-clivées «prototypiques», celles qui comportent «un élément *Ce Qu-* en tête de la construction, qui symbolise de nombreuses formes, *ce qui, ce que, ce à quoi, ce dont, où...* et un élément *c'est*» (Roubaud, 2000: 9)⁹. Les énoncés sous (10)-(13)¹⁰ en sont des illustrations:

- 10) *Ce qui m'intéresse, c'est la linguistique.*
- 11) *Ce que j'aime, c'est la linguistique.*
- 12) *Ce à quoi je pense, c'est la linguistique.*
- 13) *Ce dont je me souviens, c'est la linguistique.*

Il est possible, – et ce, en règle générale sans grande difficulté –, de substituer aux formes *Ce Qu-* une phrase averbale, centrée sur *chose*¹¹. Nous pouvons le constater ci-dessous:

- 10a) *La chose qui m'intéresse, c'est la linguistique.*
- 11a) *La chose que j'aime, c'est la linguistique.*
- 12a) *La chose à laquelle je pense, c'est la linguistique.*
- 13a) *La chose dont je me souviens, c'est la linguistique.*

De même, on peut remplacer, – là aussi, de manière générale, sans grande difficulté –, les phrases averbales en *chose* des énoncés (1)-(3) par une séquence introduite par *Ce Qu-*¹²:

- 1a) *Ce qui soucie la mère, dans son appartement neuf, c'est l'entretien du parquet.*
- 2a) *Ce qui importe, à partir d'un certain âge, c'est la relecture de ce qu'on a fait.*
- 3a) *Ce qui peut nous arriver de pire, à nous autres, pianistes, c'est d'abîmer nos mains.*

8 Ces constructions sont d'ailleurs intégrées au fil des analyses de la plupart des auteurs: cf., p. ex., la section 5 du chapitre X de la *Grammaire de la période*, consacré aux constructions pseudo-clivées en *Ce Qu-* averbal ou Roubaud (2000: 71).

9 Cf. *infra* § 1.

10 Ces exemples sont de Roubaud (2000: 9).

11 Cf. *La Grammaire de la période* (2012: 213).

12 Pour les aménagements à opérer sur les phrases en *Ce Qu-* pour que les substitutions soient possibles, cf. *infra* la conclusion.

Enfin, et c'est là le troisième point justifiant nos choix, la comparaison entre ces deux types de constructions pseudo-clivées, à savoir celles en *Ce Qu-* et celles présentant à l'initiale une phrase averbale en *chose*, du fait même de leur proximité, ne saurait être vaine. Rappelons-le, c'est dans les oppositions binaires que les unités linguistiques trouvent sens et fonctions. Et nous tablons sur cette étude comparative pour mettre au jour l'une ou l'autre réalité intéressante, apportant un enrichissement réciproque aux domaines d'étude que les pseudo-clivées et le nom *chose* constituent l'un et l'autre.

Le moment est venu alors de détailler quelque peu notre plan de route. Nous dresserons, dans un premier temps, un état de la question en deux étapes: nous rappellerons, *primo*, les caractéristiques définitoires et certaines des particularités des constructions pseudo-clivées canoniques, *deuzio*, celles du nom *chose* imbriqué dans des constructions bipartites. Dans un second temps, et sur la base des données ainsi rassemblées, il s'agira de révéler en quoi le passage par le nom *chose* se justifie: par quels éléments enrichit-il les constructions pseudo-clivées dont le domaine d'extension est, sans cela, déjà très étendu? Dans la mesure où tout système linguistique vise l'économie, il semble légitime de penser que leur existence n'est pas le simple fait du hasard.

1. La notion de *construction pseudo-clivée*¹³

1.1. Synthèse des données

Selon Riegel *et al.* (2009: 728), les phrases pseudo-clivées (ou semi-clivées) canoniques « combinent l'extraction et le détachement en tête de phrase ». Il s'agit d'une construction bipartite dont:

- le premier élément est généralement une relative périphrastique,
- le second, « introduit par *c'est*, est une séquence (groupe nominal, infinitive, complétive) qui entretient une relation de complément avec le verbe de la relative » (Riegel *et al.*, 2009: 728).

Deux remarques. D'abord, ces données subsument les résultats des études spécialisées dans la question des pseudo-clivées. Ces propriétés définitoires sont, en effet, largement argumentées par de nombreux

13 Désormais CPC.

auteurs¹⁴. Ainsi, Roubaud consacre en 2000 une monographie aux CPC auxquelles elle renvoie par le biais de l'étiquette *A c'est B*. Après une lecture tout à la fois critique et constructive de la littérature antérieure, et en s'inscrivant dans le cadre d'une approche pronominal, « centrant l'analyse syntaxique sur le verbe et son pouvoir de construction » (2000 : 66), Roubaud voit, à partir de l'exemple ci-dessous :

14) *Ce que j'ai aimé, c'était qu'il y avait un jardin.*

les CPC comme un dispositif de rection original¹⁵, se distinguant par les caractéristiques suivantes :

- le syntagme en *Ce Qu-* n'est pas le sujet de *être* et celui qui suit *être* n'est pas l'objet de *être* (2000 : 64)
- le verbe *être*, limité dans ses temps, aspects et modalités, n'est pas le verbe constructeur du dispositif : il constitue le support idéal pour toutes les modalités touchant l'élément qui le suit (2000 : 63 sq.)
- la séquence qui suit *être* est dans la valence du verbe introduit par *Ce Qu-* (pour l'exemple (14), il s'agit d'*aimer*) et spécifie lexicalement la proforme *ce que* construite par le verbe (cf. là aussi *aimer* pour (14)).

Pour Roubaud, les CPC sont, sur le plan de leur fonctionnement syntactico-sémantique, des structures spécificationnelles¹⁶ fortement grammaticalisées, marquant une relation de spécification progressive¹⁷ entre *A* et *B*, *B* spécifiant lexicalement, par l'intermédiaire de *c'est*, la proforme *ce que*.

La *Grammaire de la période*¹⁸ (2012 : 207) présente, pour sa part, les CPC comme ayant le « format AZ » où « le segment Z est doté de la pertinence informationnelle maximale. Le segment A engendre quant à lui une attente, qui est signifiée prosodiquement par l'intonème

14 Le tour d'horizon des auteurs dont nous rappelons ici, dans les grandes lignes, les travaux ne prétend pas à l'exhaustivité. Il constitue toutefois un socle solide, une ouverture vers d'autres auteurs, en particulier vers des écrits plus anciens, eux-mêmes cités dans les études présentées. Pour une vision diachronique du phénomène, cf. Rouquier (2014).

15 Cf. également Sabio (2017 : 184 sq.).

16 Cf. également, sur ce point, Legallois (2006), Legallois & Gréa (2006), Van Peteghem (1991).

17 Cf. également Sabio (2017 : 190).

18 Désormais *GramPé*. Cf. en particulier le chapitre X (207-232) que Denis Apothéloz consacre aux CPC et aux constructions apparentées.

continuatif»¹⁹. L'auteur insiste sur la valeur identificationnelle²⁰ de la relation qui s'établit entre une expression sous-spécifiée de *A* et son antécédent, *Z*, et, conformément aux prérequis de la *GramPé*, est proposée une sous-classification des CPC selon deux critères :

- (i) la capacité de la séquence préparatoire *A*, soit à introduire un nouvel objet de discours dans la mémoire discursive, soit à en réactiver un, antérieurement validé,
- (ii) la nature, nominale ou propositionnelle, de *A*.

Au terme de diverses analyses dont nous ne reproduisons pas ici le détail, la *GramPé* conclut, pour les CPC, à une classe structurellement hétérogène, constituant des configurations discursives fondées sur des présuppositions d'existence ayant pour fonction principale de lier les CPC à leur environnement (2012 : 221).

Dans son travail de 2010 (§22), Müller Blaser remet en cause le schéma strictement bipartitif des constructions pseudo-clivées. En prenant en compte de larges contextes, l'auteure montre, en effet, que la spécification de *A* par *B/Z* «est plutôt accomplie à travers toute une série de propositions suivant le segment [*A c'est*]» (2010 : §49). Selon cette étude, il serait donc de bon aloi, pour définir la notion, de reconsidérer l'usage des CPC, d'une part, la place accordée au paramètre de la réalisation de leurs propriétés syntaxiques et sémantico-pragmatiques (2010 : §51), d'autre part.

1.2. Bilan

Nous sommes loin d'avoir présenté tous les résultats des recherches consacrées aux CPC²¹. Nous nous en tiendrons cependant à cela. Ces données représentent, nous semble-t-il, la substantifique moelle : les

19 Les CPC, caractéristiques de l'oral, se définissent aussi par des particularités intonatives. Cela est souligné dans toutes les études sur la question : Roubaud (2000), Müller Blaser (2010), *GramPé* (2012 : 93, 157, 207), etc. Toutes soulignent un tour à deux temps intonatifs, le premier continuatif, le second conclusif. Nous nous contenterons de signaler l'importance de cette caractéristique sans toutefois aller plus loin, par manque de place, dans l'exposé de telles données.

20 Cf. les structures spécificationnelles de Roubaud (2000).

21 En particulier, la question de pouvoir rétablir, à partir d'une CPC, une construction unique fait débat. Cf., par ex., Blanche-Benveniste *et al.* (1990), Blanche-Benveniste (1992), Roubaud (2000 : 64 *sq.*), Müller Blaser (2010 : §13), Roubaud & Sabio (2010 : 3), etc. Cf. également les intéressantes données chiffrées de Roubaud & Sabio (2010).

CPC sont construites sur un clivage syntaxique, doublé d'un clivage sémantique, et présentent des qualités pragmatiques indéniables. Quelles que soient les analyses proposées, les auteurs sont unanimes sur la fonction focalisatrice ou de mise en relief de ces constructions²². Selon la *GramPé* (2012: 253 sq.), en choisissant les CPC, soit un programme d'action communicative, un locuteur confère un statut remarquable à l'objet de discours crée en lui accordant une importance, affective, argumentative ou autre. Il crée, en *A*, une attente, au sens de «prédicibilité de nature logique et combinatoire» (*ibid.*: 134), une attente qui se verra satisfaite et saturée seulement par *Z*²³. Ces données nous paraissent, – nous le verrons le moment venu (cf. *infra*, §3) –, constituer une assise confortable sur laquelle construire notre argumentaire.

Par ailleurs, si les CPC sont telles que notre modeste synthèse les donne à voir, il se pose alors la question suivante: si la cheville ouvrière dans la connexion entre *A* et *Z/c'est B* est le verbe de *A*, comment cette connexion s'établira-t-elle dans les constructions qui nous préoccupent, dans la mesure où elles sont averbales? Selon la *GramPé* (2012: 214), de telles connexions sont possibles parce que:

- (i) d'une part, l'incomplétude qui caractérise *A*, si incomplétude il y a, est de nature sémantique ou pragmatique, et non pas syntaxique,
- (ii) d'autre part, le segment *Z* n'implique pas l'occurrence dans *A* d'un élément recteur, mais présuppose qu'une certaine opération dans la mémoire discursive a été faite ou est en train de se faire.

Nous reviendrons, là aussi, sur ce point ultérieurement (cf. §3). Concentrons-nous, pour l'instant, sur le nom *chose*, la notion de sous-spécification caractéristique de la séquence initiale d'une CPC et *tutti quanti* lui allant comme des gants.

22 Selon Riegel *et al.* (2009: 718 sq.), une telle fonction est inhérente à tout type d'extraction, quel qu'il soit. Cf. également, Schmid (2000) lorsqu'il décrit le pouvoir emphatique des *patterns* centrés sur des *shell nouns*, dont *chose* est un exemplaire.

23 Selon Riegel *et al.* (2009: 764), la phrase averbale «manifeste souvent une plus grande expressivité que la phrase canonique».

2. Les spécificités sémantico-référentielles du N *chose*

Il ne s'agit pas ici de proposer une présentation détaillée des nombreuses propriétés du N *chose*. Cette perspective est d'autant plus illusoire que ses multiples facettes sont loin d'avoir été toutes étudiées. L'intention est plus modestement de rassembler, comme nous l'avons fait dans la section précédente pour les CPC, les données nécessaires à notre entreprise : la description des spécificités des CPC dont *A* est une phrase averbale centrée sur le N *chose*. Pour ce faire, nous résumerons les résultats de nos recherches antérieures dont certaines pourront simplement être importées tant elles valent pour les emplois de *chose* à l'étude ici.

Le noyau de l'identité sémantico-référentielle du nom *chose* est décrit, dès 1987, par Kleiber lorsqu'il précise que «le seul principe qu'il [le nom *chose*] véhicule et qu'il partage avec les noms comptables est celui de l'unité, de l'individuation, de l'existence d'items isolables, discriminés (1987 : 120). Nous pouvons compléter cette affirmation en précisant plusieurs choses (*sic*) à propos de *chose* :

- ce nom a la capacité de « désigner, outre des choses préexistantes, tout un tas d'autres choses, qui ne viennent à l'existence que par son truchement. [...] Il est en tous cas prédisposé à cela dans la mesure où il est dépourvu d'identité sortale, ou, dit autrement, il est délesté des attributs aptes à pouvoir former une classe, quelle qu'elle soit » (Benninger, 2014 : 14). Et si l'on dit quelquefois que l'extension de *chose* est maximale, « ce n'est pas parce qu'elle englobe absolument tous les référents prédéfinis par un type, mais parce qu'elle est ouverte *ad libitum* à de nouveaux référents, inédits, à condition toutefois qu'ils constituent des entités de type [comptable] [...] » (*ibid.*)
- pour des constructions bipartites du type de celles qu'illustrent les exemples (7)-(9), nous avons mis en évidence trois points. D'abord, le SN en *chose*, depuis sa place dans la première séquence, instaure avec la séquence consécutive un lien implicite dont on sait qu'il doit permettre la saturation référentielle du SN *une chose*, en répondant à l'instruction *S2 apporte un nouveau savoir* (Benninger, 2018). Le SN en *chose* gagne ainsi « une saillance pragmatique qui, par voie de ricochet, porte au premier plan le contenu de *S2* où ce dernier, puisqu'il est issu de la subjectivité, correspond à une

vue sur le monde» (*ibid.*). Ainsi, en plus de constituer un acte de dénomination, le nom *chose* intervient comme un principe de structuration et d'organisation du discours. Ensuite, de telles propriétés sont accessibles à *chose* du fait de sa nature de *shell noun*, ce type de noms dont Schmid (1998) dit qu'ils : (i) se caractérisent, dans leur architecture sémantique, par un ou plusieurs vides (= *gap*) que peuvent venir combler des informations fournies par le contexte; (ii) s'emploient pour référer à une quantité certaine d'information véhiculée par une proposition, voire des segments plus importants de texte; (iii) s'emploient pour transformer ces informations en un concept nominal dont l'existence est éphémère; (iv) ne peuvent remplir une telle fonction qu'à la condition que puisse s'établir entre eux, les *shells nouns*, et leur environnement une relation de type diaphorique, elle-même largement soutenue par des spécificités constructionnelles; (v) ont de fait un fort pouvoir hypostatique en ce qu'ils donnent l'impression que les séquences informatives qu'ils encapsulent²⁴ comme des concepts constituent des choses, et même des instances de classe de choses²⁵. Enfin, nous avons proposé d'envisager ces constructions bipartites comme des constructions hypostatiques, étant donné le travail central accompli par le nom *chose*, «le noyau autour duquel se mettent en place les différentes strates de contraintes, visant toutes à l'optimisation de l'hypostatisation²⁶» en cours (Benninger, 2017: 91). Leur représentation schématique est la suivante :

[S1 [*une chose*-SVsubjectif] / [pause] / S2 [ant. cataphorique de *chose*]]hyp

Telle quelle, cette schématisation ne pourra convenir, *chose* étant cette fois l'hôte d'une phrase averbale, d'une part, le lien S1/S2 présentant le maillon *c'est*, d'autre part. Nous pouvons toutefois nous en inspirer le moment venu (cf. *supra* § 1.2. & *infra* § 3.2).

L'ensemble de ces remarques n'est pas sans rappeler certaines lignes des travaux consacrés aux CPC. Nous pouvons en particulier établir un parallèle entre l'idée de la spécification progressive (cf. *supra*, § 1)

24 Cf. Conte (1996).

25 Cf. Benninger (2017: 84).

26 C'est-à-dire la création, à partir d'une entité conceptuelle, d'une entité constituant un individu, au sens le plus large du terme.

et celle de la saturation d'un élément de A, en l'occurrence *chose*, par le contenu propositionnel de la séquence seconde. Les spécificités de *chose* rejoignent également les analyses de la *GramPé* (2012: 220) de ce type de sites en termes de clause thétiqque dont le rôle est de « susciter une représentation d'objet, d'évoquer une entité en la nommant » (*ibid.*: 176). N'est-ce pas là une autre façon de renvoyer à l'idée d'une hypostatization ?

Venons-en alors à la description des tournures qui nous préoccupent.

3. Les pseudo-clivées où A est une proposition averbale centrée sur *chose*

3.1. Quelques observations²⁷

3.1.1. Du côté de A

Avant d'introduire à proprement parler les analyses, il semble intéressant, voire nécessaire, de passer en revue les diverses réalisations attestées, de décrire, *primo*, la phrase averbale en *chose*, *secundo*, les séquences *Z/c'est B*.

3.1.1.1. A est un syntagme nominal défini

La difficulté ici est finalement de choisir l'organisation selon laquelle présenter les données observées tant elles sont nombreuses. Nous optons pour une classification selon la nature des éléments constitutifs du SN défini en *chose*. Ainsi, nous aurons à répertorier des cas où :

- le ou les compléments autour de *chose* est/sont du type syntagme adjectival (désormais SADJ),
- le complément de *chose* est une proposition subordonnée relative (désormais PSR),
- le syntagme accueille les deux types de compléments.

²⁷ Nos observations découlent de l'étude d'un corpus d'environ 125 occurrences réunies à partir des textes issus de *Frantext* et postérieurs à 2000. Cet état du français contemporain nous paraît un bon compromis entre la langue écrite et orale. Notons par ailleurs que nous n'avons trouvé aucune occurrence de cette tournure dans *88milSMS*: est-ce une structure trop lourde à gérer pour ce mode de communication ?

En définitive, il s'agit de décrire les diverses réalisations d'une phrase averbale de la forme suivante :

la-(SADJ)-*chose*-(SADJ)-(PSR)

où les parenthèses marquent le caractère facultatif des divers compléments. Une précision, encore : lorsqu'à droite de *chose* s'intègrent concomitamment un SADJ et une PSR, c'est toujours selon l'ordre du schéma.

a) le complément de *chose* est un SADJ²⁸

On distingue alors des adjectifs qualificatifs subjectifs, comme en (15)-(17) :

- 15) *La chose épouvantable, insupportable pour lui, c'est un rat dans une cage qu'on approche de son visage.* (Carrère, *D'autres vies que la mienne*, 2009)
- 16) *La chose terrible, c'est que dans tout cela, on voit très peu de gens sur le fait.* (Berr, *Journal 1942-1944*, 2008)
- 17) *Il m'a fait croire qu'il m'aimait bien mais la vraie chose, c'est qu'il trouvait que j'étais un crétin.* (Vargas, *Un lieu incertain*, 2008)

Ces adjectifs sont quelquefois modulés par un superlatif²⁹, comme en (18) :

- 18) *Florence aussi, la chose la plus frappante c'est qu'il n'y a pas un seul arbre à Florence.* (Duras, *Cahiers de la guerre et autres textes*, 2006)

D'autres énoncés présentent, comme complément du N *chose*, l'adjectif qualificatif *seul*. Ce dernier est quelquefois seul, justement. C'est le cas en (19) et (20) :

- 19) *Oui, reconnut Max, la seule chose, c'est que j'aurais un peu peur de m'ennuyer.* (Echenoz, *Au piano*, 2003)
- 20) *La seule chose, Eichmann, c'est que vous ne devez pas songer qu'aux Juifs.* (Littell, *Les Bienveillantes*, 2006)

Il peut se voir accompagné aussi d'adjectifs qualificatifs subjectifs, comme dans les syntagmes présentés sous (21) :

28 Cf. Roubaud (2000 : 194sq.), Roubaud & Sabio (2010), *GramPé* (2012 : 222), Benninger (2018).

29 Cf. Roubaud (2000 : 94-106).

- 21) *la seule chose réconfortante*
la seule chose importante
la seule chose passionnante et finalement dangereuse
la seule chose positive de cette histoire

ou de PSR, comme le montrent les syntagmes sous (22):

- 22) *la seule chose qui sauve*
la seule chose que je peux, disons, espérer, enfin, que je peux
concevoir
la seule chose que j'ai achetée ici
la seule chose que mes routes de Haute Loire m'ont cachée

De telles configurations concernent 44 exemples, soit plus d'un tiers de nos exemples. Nous ne les reproduisons pas tous ici. Signalons toutefois que les verbes des PSR sont *faire*, des verbes comme *dire*, *intéresser*, *demander*, *regretter*, *sembler assurer*, *obtenir*, *préoccuper*, *piger*, *faire défaut*, *compter*, *tarder*, *savoir*, *murmurer*, *retenir*, *venir à l'idée* ou des séquences copulatives telles *être possible*, *sembler pure*, *saine et fraîche*, *paraître vraie*, etc. Il s'agit en somme des tournures appartenant aux classes de verbes déjà identifiées dans les travaux sur les CPC et les constructions bipartites³⁰, à savoir des verbes relevant de la sphère sémantique des activités mentales et/ou émotionnelles typiques de l'humain, comme les verbes de parole, de jugement, d'opinion, etc.

Nous avons, par ailleurs, relevé, parmi les compléments adjectivaux du N *chose*, les adjectifs numériques ordinaux³¹, *premier*, *deuxième* et *troisième*:

- 23) *La première chose c'est de bien vivre, donc il faut s'en assurer les moyens.* (Hoppenot, *Journal 1918-1933*, 2012)
- 24) *Et toute intello que je suis j'ai été te piquer tes BD de Joe Bar Team l'autre jour et ça m'a fait glousser tout l'après-midi... La deuxième chose, c'est que t'es vraiment mal placé pour nous faire la morale, mon gars...* (Gavalda, *Ensemble, c'est tout*, 2004)
- 25) *En particulier, il y a une vente aux enchères dans L'Éducation sentimentale, il y en a une dans Les Choses; il y a un voyage en bateau dans L'Éducation sentimentale, il y a un voyage en bateau dans Les Choses; il y a une manifestation politique dans L'Éducation sentimentale et dans Les Choses. Ça, c'est le*

30 Cf. Roubaud (2000: 148 sq.), *GramPé* (2012: 216), Benninger (2017, 2018).

31 Cf. *GramPé* (2012: 223).

premier emprunt que j'ai fait à Flaubert. Le deuxième, je l'ai fait en piquant une trentaine de phrases sans mettre de guillemets et... il n'empêche que personne ne le voit, et, de toute façon, même si on le voyait... Et la troisième chose, c'est que j'ai construit mes phrases exactement comme Flaubert construit les siennes, c'est-à-dire avec un rythme ternaire. (Perec, *Entretiens et conférences I [1965-1978]*, 2003)

Dans les exemples (23) et (24), les adjectifs numéraux ordinaux apparaissent en solo. Dans (25), *troisième* n'est pas exactement en solo. L'extrait mentionne un *premier* et un *deuxième*. Ces derniers ne correspondent toutefois pas à une occurrence du nom *chose* (cf. *emprunt*). Plus généralement, nous avons pu constater que pour les sites de ce type, le fait d'avoir un syntagme de la forme [dét-adj. num. ord. + *chose*] ne présage pas nécessairement de la présence d'un autre syntagme de ce type, même dans un environnement discursif large. Cela vaut pour (26) aussi :

26) *Il est hollandais, c'est curieusement la première chose qu'il dit, et la seconde c'est que sa femme est blessée.* (Carrère, *D'autres vies que la mienne*, 2009)

où le SN *la première chose* est hors de la construction qui nous intéresse et le SN *la seconde* de type elliptique³². Nous n'avions pas suffisamment d'exemples de ce type pour en tirer des conclusions fermes. Il semble toutefois que la co-occurrence de ce type de syntagmes n'est pas contrainte et qu'elle est soumise à des paramètres de nature variée.

Il peut se trouver aussi qu'en plus d'un adjectif numéral ordinal, le N *chose* soit qualifié par un « autre adjectif » :

27) *Et la seconde chose antédiluvienne, c'est un encadré sur un décret qui venait de paraître autorisant la pose du stérilet sous certaines conditions.* (Rolin, *Tigre en papier*, 2002)

ou par une PSR, de diverses fonctions :

28) *la première chose qui compte*
la première chose qui arrive
la première chose qui frappe chez ces jeunes gens
la première chose qu'elle fait
la première chose qu'il a dite en arrivant

32 Nous choisissons cette étiquette sans vouloir prendre parti sur la véritable nature de ce genre de syntagmes.

la première chose que je lui ai dite
la première chose que je fais, rentré à la maison
la première chose que l'on peut faire
la première chose que j'ai aperçue en entrant chez lui
la première chose que j'y rencontre touchant notre sujet
la première chose à laquelle j'ai pensé quand j'ai compris que tu
étais mort
la seconde chose qui me frappe
la deuxième chose qu'il me semble avoir apprise
la deuxième chose que je voudrais dire ensuite

Nous avons enfin relevé les adjectifs *dernier* et *autre*, respectivement illustrés par les syntagmes sous (29) et (30) :

- 29) *la dernière chose que j'ai trouvée*
la dernière chose qu'il me faut maintenant
la dernière chose que tu auras connue de lui
- 30) *l'autre chose* (2 ex.)
l'autre chose importante

b) le complément de *chose* est une proposition subordonnée relative

Dans la plupart des cas, la présence d'une PSR est doublée par celle d'un SADJ (cf. les exemples données sous (22) et (28)). Il n'y a qu'un seul exemple où la PSR est le seul complément de *chose* :

- 31) *La chose qui frappe, c'est que ce qu'on leur dit ne semble pas les intéresser.* (Duras, *Cahiers de la guerre et autres textes*, 2006)

Ce fait est remarquable dans la mesure où la réalité est exactement l'inverse pour les SN en *chose* indéfinis³³. Quoi qu'il en soit, les PSR en question sont de cette classe de relatives que l'on dit déterminatives, nécessaires à l'identification référentielle du SN antécédent. Riegel *et al.* (2009 : 806) le précisent du reste :

L'interprétation déterminative est de règle si un modifieur du GN antécédent (*le seul, l'unique, le principal, le meilleur, p. ex*) dénotant l'exclusivité ou l'unicité appelle un complément restrictif³⁴.

33 Cf. *infra* §3.1.1.2. Cf. également Benninger (2017 : 83) : les occurrences *une chose qui/que* « font de S1 [=A] une proposition nominale, et ouvrent, en général, sur une séquence introduite par le présentatif *c'est* [...] »

34 Cf. également Schnedecker (2002).

c) cumul

Nous en avons donné un certain nombre d'exemples sous (22) et (28). En voici quelques autres encore, plus élaborés :

- 32) *la chose la plus importante qu'il ait réalisée à Essendiéras depuis la guerre*
la pire chose qui puisse nous arriver
la plus belle chose qu'elle m'ait donné
la seule chose vraie que je puisse dire sur l'URSS
la seule chose précise qu'il m'ait racontée

Signalons aussi des cumuls d'un autre genre, dont nous avons deux exemples : en plus d'un SADJ, on trouve à la droite de *chose* un complément prépositionnel centré sur un infinitif, comme en (33) ou sur un adjectif qualificatif, comme en (34) :

- 33) *la seule chose à faire maintenant*
la première chose à lire aujourd'hui
 34) *la seule chose de vraie dans toutes ces lettres*

Pour finir, nous signalerons deux sites encore, des singletons. Le premier voit la réalisation du nom *chose* lui-même comme un complément du nom :

- 35) *Un été, vous aviez organisé un « stage ouvrier », une espèce d'école où les prolétaires « échangeaient leurs expériences », pour reprendre les mots de l'époque. L'amusant de la chose, racontes-tu à la fille de Treize, Pincongru c'est que le lieu qu'on nous avait prêté était un château des environs d'Illiers, dans la Beauce, qui avait été le modèle du château des Guermandes dans la Recherche. (Rolin, Tigre en papier, 2002)*

Dans le second, le SN en *chose* est un SN défini pluriel :

- 36) *Les autres choses qu'on a enlevées, c'est tout ce qui était lié à des détails trop précis, par exemple la scène à la campagne où il est en face de ses parents, tout ce qui avait un côté anecdotique. (Perec, Entretiens et conférences I [1965-1978], 2003)*

3.1.1.2. A est un syntagme nominal indéfini

Nous réunissons dans cette section les diverses réalisations des syntagmes du type :

- *une*-(SADJ)-*chose*-(SADJ)-(PSR),
- *une-des*-(SADJ)-*choses*-(SADJ)-(PSR), où le déterminant sous-jacent de *chose* est l'article défini pluriel *les*.

a) le complément de *chose* est un SADJ

- 37) *Et surtout une chose inouïe, c'est qu'ils avaient pu voir passer, vers deux heures, au-dessus du Bois et de la porte Maillot, un énorme dirigeable Zodiac à quatre hélices, une immense baleine blanche naviguant dans le ciel de Paris, [...].* (Garat, *Dans la main du diable*, 2006)
- 38) *Une chose importante, à partir d'un certain âge, c'est la relecture de ce qu'on a fait.* (Boltanski & Grenier, *La vie possible de Christian Boltanski*, 2007)
- 39) *Une des choses au monde les plus importantes pour moi, c'est mon vélo. La répétition cyclique des jours. La sortie dans le vent chaque après-midi. Cela m'aide à vivre.* (Cusset, *New York, journal d'un cycle*, 2009)

b) le complément de *chose* est une proposition subordonnée relative

- 40) *Une chose que j'aurais pu entendre plusieurs fois dans la même journée, c'est « Ma mère l'oie » de Ravel.* (Prin, *Souvenirs retrouvés (de Kiki de Montparnasse)*, 2005)
- 41) *une chose qui m'énerve
une chose qui me navre
une chose qui soucie la mère
une chose qui m'a aidé
une chose que je n'avais pas prévue*
- 42) *une des choses que j'essaie de faire
une des choses qu'il me faut accepter
une des choses qui m'ont tout de suite plu chez toi
une des choses qui les rendaient proches
une des choses qui m'ont donné envie d'écrire cette histoire
une des choses qu'il avait aimées chez Juliette*

Dans tous les cas, les PSR sont de celles que l'on dit essentielles, en ce sens que leur suppression remet en cause l'interprétation de l'énoncé (cf. *infra*, (40a) et (44a)). Il n'y a, dans notre corpus, que l'exemple (45) qui supporte la suppression de la PSR :

- 43) *Juste une chose que je veux que tu saches avant de partir : c'est toi qui provoques ça, avec ton comportement.* (Angot, *Rendez-vous*, 2006)

(43a) est un énoncé dont l'interprétation rejoint celle de (43) :

- 43a) *Juste une chose (avant de partir) : c'est toi qui provoques ça, avec ton comportement.*

ce qui n'est pas le cas pour (44) et (44a) :

44) *Une chose qui m'énerve, c'est qu'une grande partie de l'art actuel ne parle pas de la vie, mais parle de l'art.* (Boltanski & Grenier, *La vie possible de Christian Boltanski*, 2007)

44a) **Une chose, c'est qu'une grande partie de l'art actuel ne parle pas de la vie, mais parle de l'art.*

40a) *Une chose que j'aurais pu entendre plusieurs fois dans la même journée, c'est « Ma mère l'oie » de Ravel.*

Cette opposition dans le caractère facultatif des PSR modifiant le SN *une chose* mériterait une étude à part entière : quelle est son origine ? est-ce que le verbe *savoir* de la PSR de (43) est suffisamment neutre, dans ce type de construction, pour que l'équivalence entre les SN [*une chose* + PSR] et *une chose* se réalise ? est-ce la composante [émotion] des verbes comme *énervé*, *soucier*, etc. qui fait obstacle à la suppression ? quels sont les types de verbes que l'on peut restituer derrière les emplois en phrase averbale du SN nu *une chose* ? quelle est du reste l'interprétation par défaut que l'on peut attribuer à de tels emplois ? Nous n'engagerons point la réflexion dans ces directions ici et retiendrons simplement que les PSR des syntagmes indéfinis *une chose* sont principalement essentielles.

c) cumul

45) *une des premières choses qu'on a décidée*
une des premières choses que j'apprendrai en arrivant dans l'île
de Ré
une seule petite autre chose

3.1.1.3. Bilan

Impossible pour nous, à l'heure du bilan, d'exploiter dans le détail, l'ensemble des données rassemblées ci-dessus. Aussi nous contenterons-nous d'en dégager, de manière raisonnée, la tendance générale : peu importe finalement la nature syntaxique des compléments qui s'inscrivent autour du N *chose*, pourvu qu'ils participent à l'installation de *chose* comme un objet distinct au sein d'une classe ou d'une série³⁵. Pour la plupart, les adjectifs relevés sont de cette catégorie que Schnedecker (2002) qualifie d'*adjectifs du troisième type*³⁶

35 Cf. également Benninger (2017 : 84).

36 Cf. aussi Riegel *et al.* (2009 : 635 sq.).

lesquels présentent, entre autres propriétés, celle de présupposer ou de poser l'appartenance du référent de leur SN-hôte à un ensemble sans le modifier par spécification ou sous-catégorisation (Schneidecker, 2002: 14). C'est évidemment le cas des adjectifs numéraux cardinaux *premier*, *second*, etc., mais c'est valable aussi pour les adjectifs *seul*³⁷ et *vrai*³⁸. On retrouve cette même valeur paradigmatique d'une part dans les tournures *une des choses* qui, comme le fait remarquer Van Peteghem (1991: 89), sont particulièrement adaptées aux phrases spécificatrices parce qu'elles reposent sur l'extraction d'un élément d'une série homogène et d'autre part, lorsque la construction étudiée est soutenue par les adverbes *surtout* ou *juste*, comme dans les exemples (37) et (43).

Ce type de lecture rejoint également la *GramPé* (2012: 229) lorsqu'elle souligne que certaines CPC comportent une indication d'exclusivité. Une telle inférence correspond vraiment aux structures dont le SADJ est *seul*. Plus généralement, en tant que phrase averbale des structures à l'étude, les séquences du type *la/une-(SADJ)-chose-(SADJ)-(PSR)* sous-entendent *cette chose-là seulement, aucune autre*³⁹.

3.1.2. Du côté de *Z/c'est B*

Dans la mesure où les relevés que nous avons pu faire au sujet de *Z/c'est B* rejoignent ceux des travaux sur les CPC canoniques⁴⁰, nous limiterons à citer, sans autre commentaires, quelques exemples. On pourra reprendre aussi les exemples comme (1), (2), (3) et l'ensemble des exemples citant l'intégralité d'un couple *AZ / A c'est B*.

3.1.2.1. *Z/B* est un SN, massif ou comptable, plus ou moins développé, défini, indéfini, démonstratif, etc.

46) *c'est ce stylo*
c'est l'abolition de la loi des vingt-quatre, le retour à l'âge
normal

37 Pour Schneidecker (2002: 11), *seul* pourrait se glosser de la manière suivante: « qui n'est pas avec d'autres semblables ».

38 Cf. Legallois (2002).

39 Cf. également Sabio (2017: 192) et la note précédente.

40 Pour une description et une analyse fouillées des séquences introduites par *c'est* dans les CPC, cf. les chapitres IV, V et VI de Roubaud (2000).

*c'est de la kératine
c'est cette volonté, cette volonté d'en finir avec tout ce marasme,
toute cette lourdeur, toute cette difficulté d'être avec ce
parachute de quinze kilos sur le dos et sur le ventre, toute cette
difficulté à marcher, le fait qu'on soit serrés comme des poissons*

3.1.2.2. Z/B est un pronom

47) *c'est toi qui provoques ça, avec ton comportement
c'est vous
c'est ce qu'ils en ont laissé dans les frigos de la morgue [...]
c'est tout ce qui était lié à des détails trop précis, par exemple la
scène à la campagne où il est en face de ses parents, tout ce qui
avait un côté anecdotique*

3.1.2.3. Z/B est un adverbe

48) *c'est comment, en pleine nuit, elle se relève et coupe ses cheveux*

3.1.2.4. Z/B correspond à une tournure infinitive

49) *c'est de lire les pages précédentes: douleurs équivalentes ou pires
c'est faire plaisir autour de soi
c'est d'appeler monsieur*

3.1.2.5. Z/B correspond à tournure du type Que-phrase

50) *c'est qu'elle me demeure mystérieuse et fascinante
c'est que j'y commente cette phrase prononcée en 1971, [...], et
que, aussitôt, je tente de minimiser mon propos: [...]
c'est que la fin du film serait un plan-séquence, un plan long*

3.1.2.6. Z/B est un rapport de discours direct

51) *c'est « J'arrête »
c'est: « Papa n'a plus d'oreilles, il ne m'entendra plus. »
c'est: « Demain, on va me téléphoner pour me donner des nouvelles
de ton père et de ton frère! »
c'est: « Tu n'as pas changé, Papa! »
c'est qu'on se dit: on ne peut pas écrire une histoire sans la lettre « e »*

Pour finir, citons le seul exemple à l'imparfait de notre corpus :

52) *[...] la seule chose dont il ne se foutait pas, c'était qu'on se foute
de lui, [...]. (Littell, Les Bienveillantes, 2006)*

3.2. Comment le mariage entre A et B/Z se fait-il ?

Selon la *GramPé* (2012: 209), les constructions à l'étude sont de type (Ia), c'est-à-dire des constructions bipartites introduisant dans la mémoire discursive un nouvel objet de discours, A étant une clause nominale. Dans les énoncés dont l'étude motive ce travail, la nature nominale de A ne fait aucun doute du fait même qu'elle a été érigée en critère sélectionnel. Il nous faut revenir à l'autre critère, celui qui fait de ces structures le lieu de l'introduction d'un nouvel objet de discours.

Plusieurs paramètres rendent plausible une telle vision des choses. Ils découlent des rappels, synthèses et observations qui précèdent. Les uns tiennent à *chose* en particulier. D'abord, la nature sémantico-référentielle du nom *chose* le prédispose à une telle fonction. Nous l'avons vu (cf. *supra* §2) et la *GramPé* confirme ce point: partant du constat que les catégorisateurs faibles et pseudo-catégorisateurs sont d'un usage particulièrement fréquent dans la clause A des pseudo-clivées, elle estime en effet qu'il pourrait «y avoir une affinité entre ces noms et la désignation d'un objet non élaboré. Or, *chose* est de cette catégorie de noms «pas comme les autres» (2012: 200). Ensuite, dans la mesure où il s'agit d'introduire un nouvel objet de discours, et qui plus est par cataphore, il lui faut une saillance et un statut cognitif particulier. C'est ce que se voit offrir *chose* dans la configuration que nous étudions. Selon la *GramPé* (2012: 219-220), une clause A de type averbal en *chose* constitue «une clause thétique, dont l'énonciation est dépourvue de valeur assertive et sert seulement à évoquer un objet-de-discours», l'ancrage de ce dernier dans la dimension spatio-temporelle de la situation et/ou, selon les théories, dans la mémoire discursive reposant presque invariablement sur «un coup de force présuppositionnel»⁴¹, en cohérence avec l'hypostasie (cf. *supra* § 1.2. &2).

Les autres paramètres soutenant l'introduction d'un nouvel objet de discours relèvent du type même de la construction, de ses spécificités sémantico-référentielles qui interviennent à plus d'un niveau. Là aussi, nous soulignerons deux points. *Primo*, A est une phrase averbale dont nous pouvons préciser, en prenant appui sur Lefevre (1999: 275),

41 Ces analyses rejoignent celle de Benninger (2017: 88) où il est dit que S2 [= Z/B], «en tant qu'antécédent cataphorique, se doit de saturer référentiellement le SN *une chose*, en respectant l'instruction «S2 apporte un nouveau savoir» directement issue de la subjectivité du locuteur». Cf. *supra* §2.

qu'elle appartient à la catégorie des *phrases averbales sans sujet* ou *phrase averbale existentielle*. En tant que telle, elle présente en effet trois caractéristiques majeures. D'abord, elle est dépourvue de sujet, soit composée par seulement un prédicat, posé par la modalité, toujours assertive dans les exemples qui nous intéressent. Ensuite, elle est paraphrasable par une phrase verbale en *il y a* où cette tournure n'est pas le seul fait de phrases-tests, mais aussi celui d'exemples attestés. Nous en avons 10 dont, p. ex. (53):

53) *Tous ces travaux photographiques ne m'intéressent plus aujourd'hui. Par contre, il y a une chose qui annonce mes travaux ultérieurs, ce sont les œuvres de projections.* (Boltanski & Grenier, *La vie possible de Christian Boltanski*, 2007)⁴²

Enfin, A est le vecteur d'une présupposition d'existence⁴³, ce que confirme du reste le test évoqué à l'instant. En effet, «la fonction de *il y a* est de marquer ou bien l'existence en soi ou bien l'existence occurrence, c'est-à-dire de signifier des manières d'exister, [...]» (Martin, 2002: 82). *Secundo*, cette construction bipartite est parfaitement adaptée au fonctionnement en deux temps⁴⁴ de *chose*.

Nous proposons de fait d'en donner la représentation schématique suivante:

[S1 [Phr. Av. en *chose*] / [pause] / S2 [c'est-ant. cataph. de *chose*]]_{hyp}

Inspirée de la construction proposée *supra*, au § 2, cette construction, que nous appelons provisoirement *construction hypostatique 2*, vaut pour les sites pseudo-clivées dont A (= S1) est une averbale en *chose*. La spécification progressive en cours est, d'une certaine manière, brutale. Dans la mesure où la charnière du mécanisme en cause est le N *chose*, le passage se fait en effet d'une entité dont on annonce qu'elle est comptable/ constitue un individu à une entité qui peut être de toutes sortes, même des entités non encore conçues, nommées et/ou catégorisées. Ce site permet finalement à *chose* de déployer ce pour quoi il est finalement là: encapsuler des segments de réalité *ad hoc*⁴⁵.

42 Cf. aussi l'exemple (6), initialement exclu.

43 N'est-ce pas là le coup de force présuppositionnel évoqué ci-dessus?

44 Cf. les dispositifs de la réaction à «relative générique/catégorisante» de Sabio (2017). Cf. aussi Benninger (2017, 2018).

45 Cf. Benninger (2018, § 3). Cf. aussi Benninger (2014).

Conclusion

Reste⁴⁶ un dernier point : la question de l'identité profonde de cette construction. Est-elle, reste-t-elle une CPC ? Certes, son fonctionnement n'est pas en tous points identique à celui des CPC. Mais ce n'est finalement que par nécessité : l'averbalité de *A*, sa valeur de présupposition existentielle, les spécificités de son noyau *chose*, sont tous des paramètres exigeant, pour le moins, quelques aménagements. Nous ne voyons cependant pas là matière à exclure ces structures de la catégorie des CPC. Il nous semble en tous cas légitime de les faire graviter, dans le vaste réseau des constructions⁴⁷, dans le proche environnement des CPC.

Les CPC tirent d'ailleurs un large profit du N *chose*. Sa nature strictement nominale, au contraire de celle, pronominale de la forme *Ce Qu-* offre à l'énonciation des perspectives syntaxiques et sémantiques bien plus riches. Il va sans dire que si l'on rajoute à cela que le SN en *chose* peut aussi être sujet, objet ou attribut dans la séquence première d'une construction pseudo-clivée, l'étendue des possibilités offertes à la saisie de référents inédits s'en trouve proportionnellement démultipliée et ouvre définitivement le champ des possibilités des constructions pseudo-clivées canoniques. Cela ressortirait en particulier d'une comparaison tout à fait empirique et systématisée de la possibilité d'une commutation entre *Ce que* et les averbales en *chose*. Nous n'avons plus la possibilité de le faire dans le détail ici. Mais signalons simplement que sont intéressants, à ce sujet, plusieurs types de séquences. Celles, par exemple, qui présentent une PSR. Ces dernières semblent supporter cette commutation plus facilement que les autres sites, probablement du fait de la présence d'un verbe :

46 C'est là un doux euphémisme tant il reste de questions en suspens. Celle de la rection, p. ex. : comment cette dernière s'opère-t-elle ? Celle de la consécuitivité entre *A* et *Z/B* : par quoi est-elle interrompue ? Nous n'avons pas non plus envisagé la place que ces constructions entretiennent avec leur environnement. C'est un point à étudier parce que l'une des particularités de ce type de constructions tient au fait qu'elles entretiennent avec leur environnement, avec le discours dans lequel elles s'inscrivent, des liens sémantico-pragmatiques tout à fait originaux, dépassant ceux d'une simple narration / communication en cours. Cf. en particulier la notion de *routine* dans la *GramPé* en général, le chapitre X en particulier.

47 Cf. la notion de *constructicon* issue des *Grammaires de Constructions*.

- 54) *la chose qui frappe* → *ce qui frappe*
une chose qui m'énerve → *ce qui m'énerve*

Peut-on du reste accepter la commutation suivante, où *tout* vient compenser le sens de l'adj. *seul*?

- 55) *La seule chose qui me fasse du bien, c'est de m'appuyer la tête contre le fourneau à gaz, contre la vitre de la fenêtre.* (Duras, *Cahiers de la guerre et autres textes*, 2006)
→ *tout ce qui me fait du bien*

Il sera intéressant aussi de se pencher sur les séquences comme (40) :

- 40) *Une chose que j'aurais pu entendre plusieurs fois dans la même journée, c'est «Ma mère l'oie» de Ravel.*

Pour des séquences de ce type, la commutation est possible. La phrase commutée rend-elle toutefois le même sens que la phrase d'origine? Ce n'est pas assuré. Par ailleurs, des séquences comme *la seconde chose antédiluvienne* devront elles aussi susciter notre intérêt. Il est possible de les rendre, au moyen de quelques aménagements, par une structure en *Ce que*: *ce qu'il y a dans un second temps d'antédiluvien / ce qu'il y a ensuite d'antédiluvien*. Mais il semble que cela soit au prix d'une certaine lourdeur. Enfin, et toujours dans la même perspective, qu'en est-il des séquences comme (19) et (20) ? :

- 19) *Oui, reconnut Max, la seule chose, c'est que j'aurais un peu peur de m'ennuyer.*
20) *La seule chose, Eichmann, c'est que vous ne devez pas songer qu'aux Juifs.*

où l'on peut rendre la séquence averbale en chose par *ce qu'il y a*, paraphrase tout à fait révélatrice (cf. *supra* § 3.2.)?

Bref, les sites à l'étude sont des constructions à part entière en ce sens que la réalité extralinguistique dont elles rendent compte, elles sont seules à pouvoir le faire. En d'autres termes, elles ne sont pas le fait d'une ellipse ou d'un quelconque autre « accident » linguistique et ne demandent qu'à livrer quelques-unes de leurs particularités encore...

Bibliographie

- BENNINGER C. (2014), La question de la définition sémantique du nom atypique *chose*, *Travaux de Linguistique* 69, 35-55.
- BENNINGER C. (2017), « Une chose [X]: P »: une conjonction de contraintes, in Lachet C., Meneses-Lerín L. & Roig A. (éds), *Contraintes linguistiques. À propos de la complémentation nominale*, *Gramm-R* 38, Bruxelles, Peter Lang, 77-95.
- BENNINGER C. (2018), *Considérons une chose: P*. in Aleksandrova A., Benninger C., Theissen A., Marsac F. et Meyer J.P. (éds), *Construction syntactico-sémantique entre consécuitivité et simultanéité en linguistique, langues et parole*, vol. 2., *Dixit Grammatica*, Paris, L'Harmattan, 73-91.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (1992), Sur un type de nom évaluatif portant sur des séquences verbales, *Review of Applied Linguistics* 97-98, 1-25.
- BLANCHE-BENVENISTE C., BILGER M., ROUGET C., VAN DEN EYNDE K., MERTENS P. (1990), *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris, Éditions du CNRS.
- CONTE M.-E. (1996), Anaphoric encapsulation, *Belgian Journal of Linguistics* 10, 1-10.
- GROUPE DE FRIBOURG (2012), *Grammaire de la période*, Berne, Peter Lang.
- HOFFMANN T. & TROUSDALE G. (eds), 2013, *The Oxford Handbook of Construction Grammar*, Oxford, Oxford University Press.
- KLEIBER G. (1987), Mais à quoi sert donc le mot *chose*? Une situation paradoxale, *Langue française* 73, 109-128.
- LEFEUVRE F. (1999), *La phrase averbale en français*, Paris, L'Harmattan.
- LEFEUVRE F., (2017), Une chose est sûre, in Dostie G. & Lefevvre F. (éds), *Lexique, grammaire, discours. Les marqueurs discursifs*, Paris, Honoré Champion, 207-226.
- LEGALLOIS D. (2002), Incidence énonciative des adjectifs *vrai* et *véritable* en antéposition nominale, *Langue française* 136, 46-59.
- LEGALLOIS D. (2006), Quand le texte signale sa structure: la fonction textuelle des noms sous-spécifiés, *Corela*, Numéro spécial, *Organisation des textes et cohérence des discours*, <http://edel.univ-poitiers.fr/corela/document.php?id=1288>, 23/09/2017.
- LEGALLOIS D. & GRÉA P. (2006), *L'objectif de cet article est de...* Construction spécificationnelle et grammaire phraséologique, *Cahiers de pragmatique* 46, 161-186.

- MARTIN R. (2002), Sur le statut sémantique de *il y a*, *Linx* 47, 79-87.
- MÜLLER BLASER G. (2010), La construction pseudo-clivée dans l'organisation d'activités complexes: questions de portée, *Cahiers de praxématique* [En ligne], 48 | 2007, mis en ligne le 1^{er} janvier 2010, consulté le 30 septembre 2017. URL: <http://praxématique.revues.org/837>, 11/09/2017.
- RIEGEL M., PELLAT J.-C. & RIOUL R. (2009*), *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.
- ROUBAUD M.-N. (2000), *Les constructions pseudo-clivées en français contemporain*, Paris, Champion.
- ROUBAUD M.-N. & SABIO F. (2010), Les Si-Constructions et la fonction sujet en français contemporain, *Actes du CMLF 2010*, <http://www.linguistique.francaise.org>, 2161-2172, consulté le 15 septembre 2017.
- ROUQUIER M. (2014), *L'Émergence des constructions clivées, pseudo-clivées et liées en français*, Paris, Classiques Garnier, collection « Histoire et évolution du français ».
- SABIO F. (2017), *Les gens qui écrivent c'est pour se libérer: quelques remarques sur une construction peu décrite*, in Lachet C., Meneses-Lerín L. & Roig A. (éds), *Contraintes linguistiques. À propos de la complémentation nominale*, *Gramm-R* 38, Bruxelles, Peter Lang, 177-195.
- SCHMID H.-J. (1998), Constant and ephemeral hypostatization: *thing*, *problem* and other shell nouns, in Caron B. (éd.), *Proceedings of the 16th International Congress of Linguists*, Amsterdam, Elsevier, CD-Rom.
- SCHMID H.-J. (2000), *English Abstract Nouns as Conceptual Shells*, Berlin-New York, Mouton de Gruyter.
- SCHNEDECKER C. (2002), Présentation: les adjectifs « inclassables », des adjectifs du troisième type?, *Langue française* 136, 3-19.
- VAN PETEGHEM M. (1991), *Les phrases copulatives dans les langues romanes*, Wilhelmsfeld, Gottfried Egert Verlag.
- Frantext: <http://www.frantext.fr>
- 88milSMS, *A corpus of authentic text messages in French*, R. Panckhurst, C. Détrie, C. Lopez, C. Moïse, M. Roche, B. Verine (2014), produit par l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 et le CNRS, en collaboration avec l'Université catholique de Louvain, financé grâce au soutien de la MSH-M et du Ministère de la Culture (Délégation générale à la langue française et aux langues de France) et avec la participation de Praxiling, Lirmm, Lidilem, Tetis, Viseo. ISLRN: 024-713-187-947-8.